



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

**SEANCE du 14 juin 2023**

Nombre de délégués en exercice : 53

Présents : 28

Excusés : 25

Date convocation : 5 juin 2023

Date affichage : 19 juin 2023

L'An deux mille vingt-trois, le quatorze juin à vingt heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de LOCODOLE à DOLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

**Etaient présents :**

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : BUSSIERE P, CHAMPANHET S, CROISERAT JL, FICHERE JP, GUERRIN B, GUIBELIN H, HOFFMANN M, MEUGIN O, MIRAT M, PERNOUX A, REBILLARD JM, ROBERT JC.

Communauté de Communes Jura Nord : BENESSIANO M, BOURCET A, GOUNAND A, PERTUS E, THABARD JC.

Communauté de Communes du Val d'Amour : DEGAY P, DEJEUX A, HENRIOUD G, PICHON JC, SERMIER P,

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : FLUCHON E, GARNIER JN, LOLLIOU JP, JOBELIN A, LAGALICE C, SCHMIEDER M.

**Etaient excusés :**

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : BONIN JL, CALINON S, CHAUCHEFOIN G, DAMY O, DEWALLY D, DIEBOLT A, FERNOUX-COUTENET G, GAGNOUX JB (pouvoir à JP FICHERE), GINDRE D, LAGNIEN J, JEANNEAUX C, LACROIX O, MATHIOT A, PECHINOT J.

Communauté de Communes Jura Nord : BACOT H, DAUNE M, FASSETNET, LAVRY G.

Communauté de Communes du Val d'Amour : COUTROT G, DUGOIS C, FRAICHARD A, THERY J.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BONGAIN G, CORDIER E, LEFEVRE N.

**Secrétaire de séance :** Monsieur BENESSIANO Michel

**Délibération n° 14062023-4cs**

Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le



ID : 039-253900633-20230614-14062023\_4CS-DE

**Objet : Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés**

Vu les articles L 2224-1 à L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, imposant de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés,

Considérant que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération,

Monsieur Jean-Pascal FICHERE, Président, EXPOSE le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés :

Le contenu des rapports d'activités sont définis selon l'article L 2224-17 -1 du code général des collectivités territoriales et les décrets n° 2000-404 du 11 mai 2020 et n° 2015-1827 du 30 décembre 2015.

Le SICTOM de la Zone de Dole comporte 4 adhérents : Communauté d'agglomération du Grand Dole, et les Communautés de Communes Jura Nord, Val d'Amour et Plaine Jurassienne et totalise 124 communes, 86 942 habitants. Au-delà des ménages, sont également collectés les déchets résiduels et recyclables de 813 professionnels, 145 collectivités, 13 campings et 26 stations d'épuration. Pour les déchèteries, 47 617 badges pour les ménages, 1 175 badges pour les professionnels et 259 badges pour les collectivités.

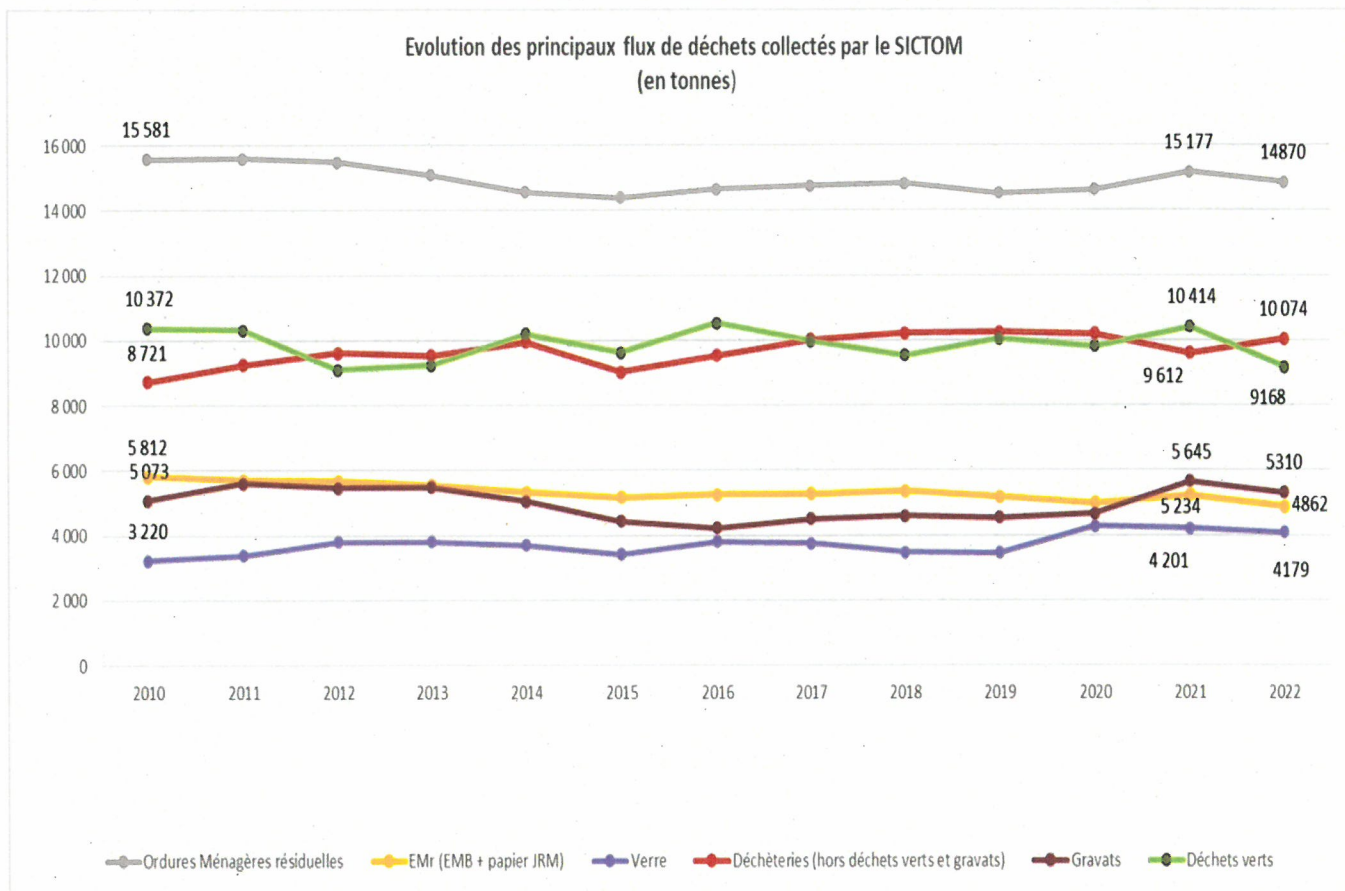
Le SICTOM de la Zone de Dole a collecté 50 343 tonnes de déchets en 2022 (579 kg/habitant) contre 52 511 tonnes en 2021 (603 kg/habitant).

Les tonnages 2022 collectés sont répartis de la façon suivante :

- Déchèteries et apports sur le site de Brevans :	25 868 tonnes – 298 kg/hab.
- Ordures ménagères résiduelles :	14 870 tonnes – 171 kg/hab.
- Emballages ménagers recyclables :	3 823 tonnes – 44 kg/hab.
- Verre :	4 179 tonnes – 48 kg/hab.
- JRM (journaux, revues, magazines) :	1 089 tonnes – 13 kg/hab.
- Textile :	514 tonnes – 6 kg/hab.

En matière de traitement, la répartition est la suivante :

- 35% de recyclage matière 17 364 tonnes – 201 kg/hab.
- 30% d'incinération déchets résiduels 14 870 tonnes – 171 kg/hab.
- 20% de compostage 10 336 tonnes – 118 kg/hab.
- 15% d'enfouissement 7 600 tonnes – 87 kg/hab.
- 0.3 % de Traitement Spécifique (DDS) 173 tonnes – 2 kg/hab.



**Constats :**

- Le premier flux de déchets générés par les usagers du SICTOM de la Zone de Dole est le flux déchèteries
- Diminution des déchets verts (- 13%)
- Tonnage déchets résiduels (OMR) en baisse (- 2%), déchets non recyclables en baisse (- 20%)
- Captation de la matière recyclable (EMR) à la baisse (- 7%)
- Diminution du tonnage verre (-3%)
- Augmentation significative des déchets d'ameublement (+ 7%), des déchets électroniques (+ 19%), des textiles (+ 33%) ainsi que des déchets plastiques (+ 46%)

Le Président présente :

- Les dépenses de collecte et de traitement des déchets
- Les indicateurs financiers : dépenses et recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement
- La répartition des dépenses par service


Les dépenses de la filière collecte et traitement 2022 ont un coût total d'environ 10 M € réparti entre le SYDOM avec 2,69 M € (26.94 %) et le SICTOM avec 7,31 M € (73.06 %).

Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le

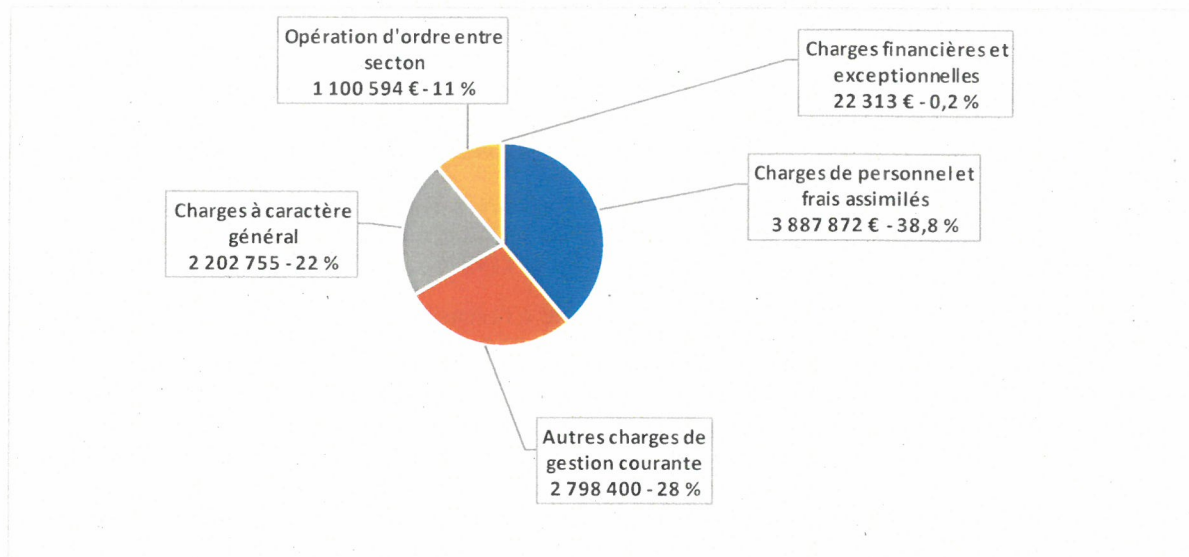
ID : 039-253900633-20230614-14062023\_4CS-DE



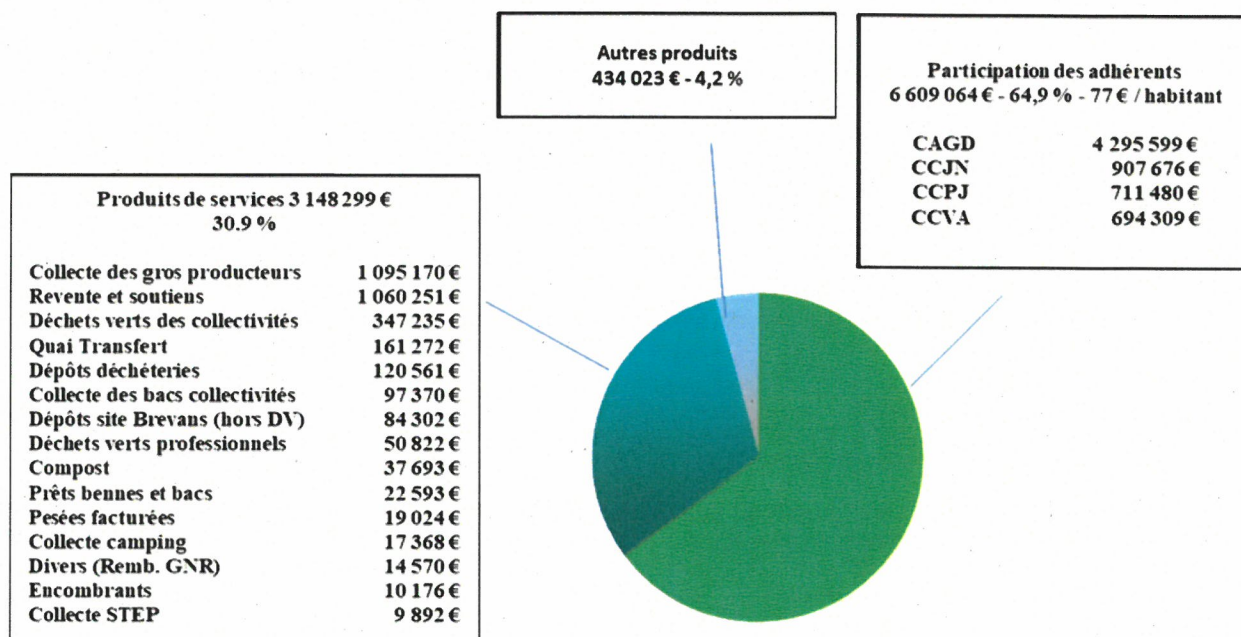


## Fonctionnement :

### Dépenses de Fonctionnement : 10 011 k €



### Recettes de Fonctionnement : 10 191 k €



## Investissement :

Les dépenses ont représenté un budget de 1 227 698 €. Les recettes ont été de 1 321 621 €.

### Les déchèteries : principal flux de déchets.

17 351 Tonnes de déchets ont été collectés dans les déchèteries, soit 199 kg/habitant.

156 931 passages dans les 10 déchèteries en 2022.

En 2022, on observe une nette baisse du nombre de passages (- 8,3%). Il est constaté que l'utilisateur effectue moins de passages, mais avec des volumes plus importants.

Si le badge autorise 26 passages en déchèterie par année, 82% des usagers effectuent moins de 10 passages.

Alors que 605 administrés avaient dépassé le seuil des 26 passages annuels en 2020, puis 170 en 2021, ils ne sont plus que 113 en 2022. L'information concernant la facturation en cas de dépassement du quota et les facturations réalisées ont limité la tendance.

Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le



ID : 039-253900633-20230614-14062023\_4CS-DE

SICTOM de la Zone de DOLE

22 Allée du Bois – 39100 BREVANS – Tél. 03 84 82 56 19 – Fax. 03 84 72 43 53

e-mail : [contact@sictomdole.fr](mailto:contact@sictomdole.fr) – Site : [www.sictomdole.org](http://www.sictomdole.org)

#### Le service relation aux usagers :

Durant l'année 2022, le service relation aux usagers a traité 13 554 demandes. Le canal privilégié par les usagers est le téléphone (50 %). 2 937 personnes se sont déplacées dans nos locaux. Le badge déchèterie reste la raison essentielle de la requête de l'utilisateur, en lien avec l'eménagement.

#### Actions de communications et de prévention :

Diverses animations scolaires (1 680 élèves) et grand public (286 personnes) pour sensibilisation ont été réalisées en 2022.

2 879 bacs Emballages Ménagers Recyclables (EMR) ont été contrôlés dans 30 communes.

8 articles de presse ont été publiés dans le Pays Dolois, 6 dans le Progrès et 1 dans l'Hebdo 39

489 composteurs ont été vendus en 2022 au prix réduit de 15.00 € l'unité.

Le 15 octobre 2022, le SICTOM a organisé une porte ouverte à l'occasion de ses 50 ans. 300 personnes ont été accueillies et ont pu découvrir le site et les activités du SICTOM et de ses partenaires.

Le président expose les faits marquants de l'année 2022 :

#### Etudes :

- Captation des biodéchets (à l'échelle du département du Jura)
- Redevance spéciale – règlement de collecte – tarification (finalisation prévue en 2023)
- Schéma directeur d'aménagement du site de Brevans (finalisation prévue en 2023)
- Déchets verts et devenir du site de Saint Aubin (en interne SICTOM)
  
- Mise en place d'un service de collecte de l'amiante sur RDV pour les particuliers
  
- Test collecte de la matière recyclable en apport volontaire dans le cadre des événementiels

Nouvelles filières dans les déchèteries : articles du peintre, couettes et oreillers

Mise aux normes des déchèteries (Montmirey le château, Saligney, Mont sous Vaudrey et Villers-Farlay).

Signalétique site de Brevans et déchèteries

Mise en conformité administrative du site de Brevans

#### Ressources humaines :

En 2022, le SICTOM emploie 69.76 équivalents temps plein (ETP) pour 72 agents.

Lors de la séance du 31 mai 2023, les membres du Bureau Syndical ont pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2022.

Le Conseil Syndical a pris connaissance du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2022.

Fait à Brevans,  
Le 14 juin 2023

Le Président  
Jean-Pascal FICHÈRE



Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le

ID : 039-253900633-20230614-14062023\_4CS-DE

